

Parti Communiste Français

Fédération des Alpes-Maritimes

Nice, le 23 août 2013

« Lettre ouverte aux parlementaires des Alpes-Maritimes »

Monsieur le Député,

Depuis maintenant plus de cinq ans, le Droit Au Logement Opposable (DALO) est effectif dans notre pays. Dans les Alpes-Maritimes, cette loi ne peut s'appliquer à cause du manque de logements sociaux et des communes qui ne respectent pas la loi SRU.

Notre département se retrouve avec de nombreuses familles déclarées prioritaires DALO et sans proposition de relogement pendant des mois, voire un an, deux ans... L'option tribunal administratif n'est en rien une solution satisfaisante pour ces familles qui n'attendent pas un jugement mais un logement.

Le seul intérêt de cette loi est maintenant dicté par une circulaire qui permet aux familles prioritaires DALO de ne pas être expulsées. Effet important mais cela ne permet pas de répondre aux objectifs de la loi et de respecter le Droit au logement pour tous, toujours aussi galvaudé dans les Alpes-Maritimes.

Par ce courrier, nous voulons vous alerter sur le fait que cette loi doit être modifiée pour permettre une vraie reconnaissance du Droit Au Logement Opposable. Comment voulez-vous que les citoyens puissent croire en la République quand des lois ne peuvent pas s'appliquer ?

Certes **nous le savons tous**, une des solutions à la crise du logement dans notre département est la construction massive de logements sociaux et des terrains publics ont été localisés pour cela. Il faut d'**urgence** réaliser ces projets.

Mais il est indispensable de travailler à la « récupération » des logements vacants, ce qui pourrait répondre aux prioritaires DALO.

Persuadés qu'en tant que parlementaire, vous êtes très attentif à l'application des lois promulguées par les différentes assemblées, nous vous demandons de faire en sorte que celle-ci soit applicable et réponde au Droit Au Logement Opposable.

Dans l'attente de votre réponse et vous en remerciant par avance, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Député, l'assurance de notre parfaite considération.

Cécile DUMAS

*Secrétaire départementale du PCF06
Conseillère municipale Antibes*

Jacques VICTOR

*Conseiller Général
Président de l'ADECR*

Gérard PIEL

*Président du groupe Front de Gauche à la Région PACA
Conseiller municipal Antibes*

Robert INJEY

*Conseiller municipal de Nice
Président du groupe Front de Gauche*